



COMMUNIQUE DE PRESSE

Programme FISAC 2017–2020 en Lomagne Gersoise : Deuxième programmation d'aides directes

Dans le cadre de son programme FISAC (Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce), la Lomagne Gersoise s'est engagée dans l'accompagnement des actions des professionnels de son territoire afin de contribuer à la consolidation et au développement du tissu économique local et à la redynamisation des centres-bourgs.

Le Comité de pilotage, qui associe les services de l'Etat, les chambres consulaires, les communes et les associations de commerçants, s'est réuni ce lundi 7 juillet afin principalement de prévoir l'examen des dossiers susceptibles de bénéficier d'aides.

Près de 17 000 € de subventions à destination de 7 entreprises du territoire ont été attribuées à cette occasion (après les 32.000 € de la première programmation) : boulangeries Pujo et Debruyne, coiffure Marie-Hélène, Maison Baudequin, Boucherie CK, Tabac le d'Artagnan et Nessuno Info. Ce dispositif, à destination des commerçants et artisans, va permettre de les aider dans leurs dépenses de modernisation et de développement (aménagement, productivité, visibilité, mise aux normes, etc.).

Cette réunion a aussi été l'occasion d'évoquer les autres initiatives en cours dans le cadre du FISAC, comme l'accompagnement des démarches de qualité des professionnels ou encore l'habillage et la valorisation des vitrines des locaux vacants avec une première expérimentation qui va être mise en œuvre à l'emplacement de la future poussinière commerciale (entre le café du Centre et la maison de la presse à Fleurance).

Pour tous renseignements et précisions : Cyril Lepachelet – Développeur économique – 05.62.29.52.42 – economie@lomagne-gersoise.com